



NOTE DE SYNTHÈSE N°7

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

RAPPORTEUR : Le Maire

EXPOSÉ

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appels d'offres.

Pour les communes de + de 3 500 habitants, elle est composée comme suit :

- Le Maire ou son Représentant, Président,
- 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants

Le Maire sollicite deux volontaires comme assesseurs : et acceptent de constituer le bureau.

Le Maire demande alors s'il y a des listes de candidats.

Se portent candidats :

Liste Poulx 2020 composée comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants

Liste J'aime Poulx composée comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Jean-Antoine BUNOZ	Alain PINTOR

Le scrutin est organisé selon la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les résultats sont les suivants :

Liste Poulx 2020 : voix

Liste J'aime Poulx : voix

Total : voix

Calcul du quotient électoral :

Nombre de membres à élire : 5



Suffrages exprimés :
Quotient électoral : /5 =

Attribution des sièges au quotient [Nombre de suffrages obtenus par liste/Quotient électoral]

Liste Poulx 2020 : / = soit siège
Liste J'aime Poulx : /= soit siège

Attribution des sièges au plus fort reste [Nombre de voix –(Sièges obtenus/Quotient électoral)]

Liste Poulx 2020 : -(/) = soit siège
Liste J'aime Poulx : -(/) = soit siège

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Considérant le résultat du vote au cours de la séance,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'INSTALLER** la commission d'appels d'Offres comme suit

Président :

Membres titulaires	Membres suppléants